

## **DISCOURS DE MADAME LA DIRECTRICE DE LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION**

**À l'occasion de l'ouverture officielle de la formation sur la Corruption et le Financement du Terrorisme (CFT)**

**Projet FORCE – Expertise France**

**Conakry, le 29 juin 2026**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de Promotion de la Bonne Gouvernance,**

**Monsieur le Président de la CENTIF,**

**Monsieur l'Expert Douanes du Projet FORCE, Monsieur Hamedane HASSANI,**

**Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs de l'ANLC-PBG,**

**Mesdames et Messieurs les invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir et un profond sentiment de responsabilité que je prends la parole ce matin, à l'occasion du lancement de cette importante session de formation consacrée à **la corruption et au financement du terrorisme**. Organisée dans le cadre du **Projet FORCE**, avec l'appui d'**Expertise France**, elle est destinée aux cadres de notre institution.

Permettez-moi, avant toute chose, d'adresser nos sincères remerciements au Projet FORCE et à l'ensemble de ses partenaires pour leur accompagnement constant en faveur du renforcement des capacités des institutions publiques guinéennes.

Je voudrais également souhaiter, au nom de la Direction de la Prévention de la Corruption, une chaleureuse bienvenue à notre formateur, **Monsieur Hamedane HASSANI**. Son expertise reconnue dans les domaines de la gouvernance financière, de l'intégrité publique et de la lutte contre les flux financiers illicites constitue un atout majeur pour la réussite de cette formation.

**Mesdames et Messieurs,**

Aujourd'hui, la corruption n'est plus un simple problème de gouvernance. Elle constitue l'un des facteurs aggravants des menaces qui pèsent sur la stabilité des États, sur la sécurité des populations et sur le développement économique. Lorsqu'elle affaiblit les mécanismes de contrôle, compromet la transparence des institutions ou favorise l'impunité, elle ouvre malheureusement la voie à d'autres formes de criminalité, parmi lesquelles figure le financement du terrorisme.

Cette réalité, reconnue par les principales normes internationales – notamment celles du GAFI, du GIABA, de la Convention des Nations Unies contre la corruption et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies – est une préoccupation collective.

La formation qui débute vise précisément à permettre aux participants de mieux comprendre ces

interactions et de renforcer les capacités techniques, analytiques et opérationnelles de l'ANLC-PBG dans la détection et le traitement des cas de corruption liés au financement du terrorisme.

Dans un contexte régional marqué par la montée des risques sécuritaires et la sophistication croissante des circuits financiers illicites, nos institutions doivent être capables d'anticiper, d'analyser et de répondre efficacement à ces nouvelles formes de criminalité.

Les termes de référence rappellent que la corruption constitue une vulnérabilité structurelle qui peut fragiliser les dispositifs de lutte contre le financement du terrorisme, et que le renforcement des compétences de l'ANLC-PBG est un impératif stratégique.

Pour l'ANLC-PBG, cette session revêt une importance particulière. Notre institution est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'intégrité publique, la prévention des pratiques corruptives, la détection des risques et la consolidation des mécanismes de coopération avec les institutions nationales compétentes.

Cette responsabilité exige des compétences sans cesse renouvelées. Elle exige également une parfaite compréhension des nouveaux modes opératoires utilisés par les réseaux criminels, des techniques modernes de dissimulation des flux financiers ainsi que des mécanismes de coopération entre les institutions nationales et internationales. C'est précisément tout le sens de cette formation.

Au cours des cinq prochains jours, vous aurez l'occasion d'approfondir des thématiques essentielles, notamment : les fondements du financement du terrorisme, les liens entre corruption et criminalité organisée, les techniques de détection des flux financiers illicites, l'analyse financière, la cartographie des risques, ainsi que le rôle stratégique de notre institution dans la prévention de ces phénomènes.

### **Chers collègues,**

Permettez-moi de vous inviter à tirer le meilleur profit de cette opportunité. Soyez curieux. Posez des questions. Partagez vos expériences. Confrontez vos pratiques aux standards internationaux qui vous seront présentés.

Chaque échange, chaque étude de cas et chaque exercice pratique doit être considéré comme un investissement dans le renforcement et la consolidation de notre institution. Les connaissances acquises ici devront ensuite être diffusées au sein de vos directions respectives, afin que l'ensemble de l'ANLC-PBG bénéficie des acquis de cette formation.

### **Monsieur le Formateur,**

Nous vous remercions pour votre disponibilité et votre expertise mises à la disposition de notre institution. Nous sommes convaincus que votre approche pédagogique permettra aux participants d'acquérir des compétences clés, directement applicables dans l'exercice quotidien de leurs missions.

Avant de terminer, je voudrais renouveler notre gratitude au **Projet FORCE**, à **Expertise France** ainsi qu'à l'ensemble des partenaires qui accompagnent l'ANLC-PBG dans son processus de modernisation et de renforcement des capacités. Ces appuis contribuent non seulement au développement des compétences de nos cadres, mais également à la consolidation de l'intégrité publique et de la bonne gouvernance dans notre pays.

Sur ces mots, je formule le vœu que cette formation soit riche en enseignements, en échanges d'expériences et en perspectives nouvelles pour chacun d'entre nous.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite d'excellents travaux.

**Néné Houdia BALDÉ**